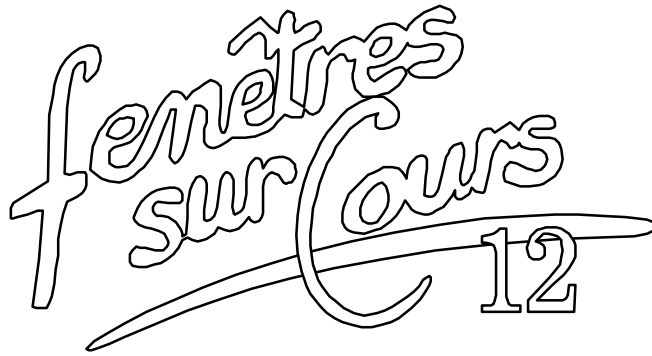


SNUipp-FSU 12
1 rue de la Montagne
12300 DECAZEVILLE
Tél : 05.65.43.40.11
Fax : 05.65.43.49.29
courriel :
snu12@snuipp.fr
Minitel : 3615 ACADY2
<http://12.snuipp.fr/>
<http://www.fsu-sd.org/~site12/>



DÉPOSÉ LE 19 / 10 / 2007

**« Il vient une heure
où protester ne suffit plus ;
après la philosophie, il faut
l'action ; la vive force achève
ce que l'idée a ébauché »**

VICTOR HUGO*

Alors que nous écrivons ces lignes, les médias glosent sur les perturbations de demain jeudi 18 octobre et larmoient sur l'usager « pris en otage ». En ce mercredi 17, c'est la journée du refus de la misère. Voilà déjà deux arguments chocs que certains veulent opposer à ceux qui seront dans l'action. Mais rien n'est dit sur le fond : qu'est-ce qui est cause de la misère ? Qu'est-ce qui est cause du déficit des budgets de la protection sociale ?

Ce sont des choix politiques. Des choix similaires à ceux qui ont conduit Balladur en 1993 à s'attaquer aux retraites dans le privé, puis Raffarin en 2003 s'attaquant à nos retraites, et aujourd'hui, et demain encore, sans que jamais le début d'une solution apparaisse. Ce sont ces mêmes choix qui conduisent à développer la précarité, et donc la pauvreté, dans notre secteur avec les contrats aidés. Les mêmes encore qui nous refusent notre dû et entérinent chaque année un recul de pouvoir d'achat.

Ce sont les mêmes choix politiques qui ont présidé à l'adoption rapide de nouveaux cadeaux aux plus riches cet été, en même temps qu'étaient stigmatisés ceux qui n'ont d'autre recours que l'action collective et donc, quand il le faut, la grève.

L'attaque contre les régimes spéciaux ne doit tromper personne. Le gouvernement entend s'en prendre à tous les salariés (public et privé) très rapidement : allonger la durée de cotisation à 41 puis 42 ans, remettre en cause la référence aux 6 derniers mois dans la fonction publique, avec un objectif clair : diminuer encore et toujours le montant des pensions, et au-delà **casser le système de solidarité au profit des assureurs privés.** C'est pour cela que le SNUipp12 refuse également les remises en cause de notre protection sociale solidaire et veut défendre la sécurité sociale contre les franchises et l'instauration d'une assurance individuelle pour les personnes âgées.

La solidarité ne se découpe pas en tranches non plus que la société. Protection sociale, service public, statut de la fonction publique : ce sont ces garde-fous là qui ont permis le développement d'une société française plus juste, c'est à partir de là que s'est ouverte la possibilité du progrès social aux lendemains de la guerre.

C'est cela qui est au cœur de la cible du gouvernement.

C'est pour cela que nous devons **nous battre pour construire un mouvement social le plus large, le plus combatif et le plus solidaire possible.**

Dans cette construction, après avoir largement consulté ses conseillers syndicaux, le SNUipp12 ainsi que la FSU12 ont considéré que la journée du 18 octobre devait constituer une étape importante et ont appelé les personnels à s'engager dans l'action mais ont dû se résigner à ne pas appeler à la grève ce jour-là. Pourtant nous nous sommes inscrits pleinement dans l'intersyndicale départementale (FSU-CFTC-CFDT-CGT-FO).

Dès cet été, la FSU et le SNUipp ont travaillé pour que puisse se constituer un mouvement unitaire et combatif contre la politique de régression sociale du gouvernement. Nous continuerons afin de concrétiser l'engagement des fédérations de fonctionnaires pour une action nationale unitaire en novembre. La FSU et le SNUipp proposent que cela se traduise par un appel à la grève.

*Connectez-vous au
site du SNU12 :
<http://12.snuipp.fr>*

*Compte tenu de
l'évolution rapide
de l'actualité (et
de soucis certains
avec la Poste),
c'est là que vous
trouverez les infos.*

*Prochain dossier :
consultation sur la
nouvelle semaine à
4 jours à la sauce
Darcos.*

** en panne de titre, le père Hugo survient : comment ne pas laisser place ?*

CDEN du 16 octobre 2007

CDEN 16/10/07 - Ch.IA12

R2006

R2007

R2006/R2007

En préambule de ce CDEN, les organisations syndicales FSU, SGEN-CFDT et UNSA-Education ont fait une déclaration liminaire (cf. site du SNU12).

Sur le bilan de rentrée : l'IA a insisté sur la légère baisse des effectifs (-23 pour le Public) tant par rapport à la rentrée 2006 (R2006) que par rapport aux prévisions. Le SNUipp/FSU est intervenu pour constater que cette baisse concerne essentiellement la maternelle. Nous avons remarqué qu'alors que la démographie a augmenté et compte tenu de la modicité de cette baisse, nous étions en mesure de retrouver les élèves manquants : s'ils ne sont pas à l'école, ils sont dans les « Maisons de la Petite Enfance », à Séverac ou ailleurs (cf. FsC12 n°58 sept2007). C'est bien la politique délibérée de l'IA qui freine la scolarisation précoce depuis des années qui débouche aujourd'hui sur une baisse d'effectifs. Nous l'avions déjà dénoncé par le passé et particulièrement lors du CDEN de rentrée le 4/09, ce choix politique est fortement préjudiciable.

Le SNUipp/FSU a révélé par ailleurs que selon des chiffres du Ministère, il est désormais clair que c'est d'abord la maternelle publique qui souffre de cette politique. En effet, de 2000 à 2007, la démographie des 2 ans connaît une hausse de 301 enfants, si en 2000 le public scolarisait 1352 PS1 pour un taux de 51,2%, le privé en avait 369 (14%). En 2007, le public scolarise 1248 PS1 (42,4%) et le privé 367 (12,5%). Deux conclusions évidentes s'imposent :

- La chute de la scolarisation dès 2 ans prend des proportions inquiétantes (-8,8 % de 2000 à 2007)
- C'est l'école publique qui en souffre le plus, car seule la maternelle publique applique les directives de l'IA et se voit obligée de n'accueillir que « dans la mesure des places disponibles ». Ce choix politique, combattu par le SNUipp, d'abord lié à des dogmes budgétaires, aura des conséquences sur la scolarité des petits aveyronnais.

Le Secrétaire Général de la Préfecture est intervenu pour saluer la politique de l'IA et dire sa satisfaction de voir les collectivités territoriales prendre de plus en plus leur part de la charge de l'accueil des 2 ans. CQFD : l'Etat renonce à la scolarisation dès 2 ans et transfère la charge financière sur les communes et les familles. Ce renoncement au service public est une injustice que le SNUipp continuera à dénoncer partout.

Un débat a eu lieu à propos de l'EREA et des 2 mesures de retrait prises après la rentrée. Les organisations syndicales ont dénoncé la méthode et le fond (voir la déclaration commune sur le site du SNU12) tant pour l'établissement qui n'est pas une structure du 2nd degré comme les autres, que pour les personnels.

Par ailleurs, comme les représentants syndicaux pointaient les difficultés grandissantes pour les enseignants dans un contexte où les difficultés sociales s'accroissent et retentissent sur une école qui voit ses effectifs par classe augmenter chaque année avec soit des suppressions soit aucune création de postes, le Secrétaire Général a cru bon de stigmatiser l'attitude syndicale qu'il a qualifié de corporatiste et d'égoïste puisque avec nos revendications de moyens nous ne serions pas solidaires des générations futures frappées par le « déficit budgétaire et la dette ». Se lâchant, il a qualifié les représentants du personnel d'adepte du « toujours plus » et de « M. Bahlsen »... Outre qu'il est choquant de voir un représentant de l'Etat perdre ainsi son sang-froid,

Préélémentaire

	R2006	R2007	R2006/R2007
Public	7708	7600	-108 (-1,4%)
Privé	2438	2329	-109 (-4,47%)
s/total	10146	9929	-217 (-2,14%)

Élémentaire

	R2006	R2007	R2006/R2007
Public	10760	10860	+100 (+0,93%)
Privé	3909	3965	+56 (+1,43%)
s/total	14669	14825	+156 (+1,06%)

Spécialisé (CLIS)

	R2006	R2007	R2006/R2007
Public	166	151	-9,04%
Privé	3	2	-33,33%
s/total	169	153	-9,47%

s/total Public	18634	18611	-0,12%
s/total Privé	6350	6296	-0,85%

Total 1^{er} degré :	24984	24907	-0,31%
-------------------------------------	--------------	--------------	---------------

c'est clairement l'illustration de la tentation d'un abandon toujours plus grand de la neutralité de l'Etat. Cela renforce nos inquiétudes alors que se développe au plus niveau des attaques contre le statut de la fonction publique, garant justement de notre indépendance, indépendance en tant que fonctionnaire, indépendance en tant que représentants des personnels. Si certains rêvent de syndicats aux ordres, ils en seront pour leurs frais en ce qui concerne la FSU et le SNUipp. Quant aux cacahuètes, si nous aimons bien les partager, ce n'est pas ce que nous revendiquons. Nous ne le dirons jamais assez, **pour un pays l'éducation est un investissement et non un coût.**

Le Secrétaire Général ayant quitté la séance, il n'a pu s'opposer à la présentation par la FSU au nom des organisations syndicales départementales d'une motion adressée au Président de la République (c'est la motion qui accompagne la lettre pétition au président de la République -cf. p.3- que nous vous invitons à présenter en Conseil d'école). L'IA a refusé qu'elle soit votée mais admis le principe que chacun puisse donner son avis sur cette motion. C'est ainsi que tous les représentants syndicaux (FSU, Sgen-CFDT, UNSA-Education), ceux des parents d'élèves (FCPE), des DDEN, des PEP12 et un élu ont approuvé le texte qui sera versé au compte-rendu. A l'évidence un vote aurait permis d'adopter cette motion ce qui en soit condamne le refus de l'IA et marque les limites du CDEN, instance consultative.

Le SNUipp/FSU a rappelé son refus de Base Elèves, les DDEN se sont aussi exprimés dans ce sens s'agissant d'un fichier centralisé.

Une autre motion a été présentée émanant des parents d'élèves de la cité scolaire J.Jaurès de St Affrique qui sont très inquiets suite à l'absence du chef d'établissement. Compte tenu des circonstances particulières, la FSU a demandé qu'une aide rapide et à hauteur des besoins soit effectivement apportée.

Concernant l'IRL, le CDEN a adopté, comme chaque année, le principe que le taux le plus favorable aux instituteurs soit appliqué.

D'autres éléments sont disponibles sur le site du SNUipp12 : <http://12.snuipp.fr>

Bulletin d'adhésion

CDEN du 16 octobre 2007

Motion présentée par les organisations départementales
FSU, Sgen-CFDT, UNSA Education.

Monsieur le Président de la République,

Parce que le pays a besoin d'un système éducatif à la hauteur de ses ambitions pour parvenir à faire réussir tous les élèves,

Parce que le choix du gouvernement de supprimer 11200 emplois dans l'éducation augure mal de sa capacité à répondre à cette ambition,

Parce que l'école se doit de lutter contre les inégalités sociales plutôt que de les conforter,

Parce que remettre en cause le collège pour tous est contradictoire avec cette idée,

Parce que lutter contre tous les ghettos scolaires est un devoir pour le pays,

Parce que supprimer la carte scolaire et rétablir les sélections dans le système éducatif va à l'encontre de ce principe,

Les membres du CDEN de l'Aveyron vous adressent cette motion afin de vous faire part de leur profonde inquiétude et tiennent à vous rappeler qu'il n'y a rien de plus urgent que d'améliorer la réussite scolaire de tous les jeunes !

Texte adapté de la motion nationale proposée par les 15 organisations suivantes FCPE, UNL, FIDL, UNEF, Cé, Crap les cahiers pédagogiques, ICEM, Ligue de l'Enseignement, Cemea, Foeven, FAEN, Ferc-CGT, FSU, Sgen-CFDT, Unsa Education.

CAPD du 16/10/07 : Stages

LVE Espagnol : Benoit Céline - Navas Laurent - Boutonnet Catherine - Moisan Hélène - Costes Philippe - Martinez Sara - Brefuel Lionel - Chaudard M.Laure - Saleil Catherine - Guibert Bernadette - Fabre Chantal - Fallière Claude

Educ. À la Sexualité (26 & 27/11) : Thamalet Eric - Sola Jérôme - Thomas Elisabeth - Pelado Christian - Rigal Christine - Robert Michèle - Civadier JJ - Bernier Aude - Mignon Florence - Albouy Nathalie - Fallière Claude.

Réussite à la Maternelle (29 & 30/11 puis 28 & 29/04) : Enjalric Florence - Sales roselyne - Moulin Florence - Soulier Laurence - Durand Géraldine - Grégoire Nicole - Le Mee Jacques - Palous Céline - Barrière A.Claire - Cambon Delphine - Lull Caroline - Chalbos Christine

Cafipemf : Ruby Nadège - Alazet Carine - Paysan Cécile - Romulus Christine - Montade Thierry - Xemard Samuel

Math, Français et Arts : 4 thèmes au C2 (30/04 26/05 lié aux PE2) : Valette Anne - Niel Sandrine - Mario Sylvie - Chalbos Christine - Cimolino Carole - Jayet Marilyn - Wilfrid Karine - Albinet Karine - Dantan Marie-Noëlle - Albespy Stephan - Dalmon Anne - Durand Valérie - Gibon Colette - Blanc Christine - Catusse A.Marie - Loison Delphine - Cammas Audrey - Arles Ludivine - Savoureux Claire - Rudelle Franck - Gaven Michèle - Rigal Christian - Savenier Catherine - Veyre Caroline - Bon Géraldine - Tuffery M.Claire - Roustan Sylvie - Costes Joëlle - Coppo Vanessa.

Sciences, Math, Français et Arts : 4 thèmes au C3 (30/04 26/05 lié aux PE2) : Cruel Sylvie - Pauc Evelyne - Bensoussan Muriel - Comayras Delphine - Da Fonseca Gomes Christine - Dallo Emmanuelle - Coustaroux Astrid - Cayssials Mylène - Arnaud Sabine - Mignon Florence - Joulain Elodie - Camp Selas Nathalie - Quet Michel - Libaud Sandrine - Albouy Nathalie - De La Plaine M.Christine.

Sont à rajouter les stagiaires en stages à public désigné et ceux qui se sont tenus...

Etrange CAPD...

L'ordre du jour portait la mention « **Formation Continue** », il ne restait qu'un petit quart des stages à examiner. Les services ne sont pas en cause si de nombreux stages se sont déjà tenus, pour la plupart à public désigné. C'est bien la structure de ce qui reste comme FC qui pose problème : une Formation Continue « peau de chagrin », de plus en plus de stages obligatoires, à public désigné, et le stage filé qui ampute d'un tiers l'offre de stages...

Etrange CAPD encore puisque fort peu de réponses satisfaisantes ont été apportées aux questions posées par les représentants des personnels, il est vrai que l'IA étant absent cela réduit sensiblement les possibilités de réponse de l'administration.

Le SNUipp avait demandé qu'une intervention claire soit faite à propos des agissements qui confine à l'**ingérence** d'un personnel « paramédical » qui repérerait la dyslexie chez des enfants de maternelle (par imposition des mains) et propose une série de séances (évidemment payantes) aux parents. L'administration nous a indiqué ne rien pouvoir faire concernant les agissements de la personne et nous a renvoyé pour les élèves vers la médecine scolaire qui doit poser un diagnostic médical sachant que la dyslexie n'est repérable que pour des enfants entrés dans l'écrit.

Concernant certains problèmes liés à la **scolarisation d'enfants handicapés ou malades**, nous avons été renvoyés à diverses circulaires déjà parues. Le SNUipp considère n'avoir pas été compris. De fait certaines inquiétudes sont liées à des situations déjà connues de l'administration, mais lorsque des précisions des assurances sont demandées, c'est bien parce que des collègues en ont besoin. Les demandes d'information et de formation restent valables quelle que soit la qualité et l'exhaustivité des circulaires administratives. Et de fait chacun sait que l'accueil d'enfants handicapés ou d'enfants malades posent des problèmes et créent des inquiétudes, voire des interrogations fondées en matière de responsabilité.

Sur les **contrats aidés**. Au 30/09/07, 238 personnes sont en contrats-aidés dont 118 CAE (dont 42 dans le 1^{er} degré) et 120 CAV (115 en 1^{er} degré). Les contrats arrivant à échéance lors de ce premier trimestre seront renouvelés ; ce ne sera pas le cas de ceux qui arriveront à échéance après le 1^{er} janvier l'administration indiquant qu'elle n'a le droit de passer des contrats de moins de 6 mois. Entre les lignes, il faut donc comprendre que tous les contrats auront comme terme les prochaines vacances d'été. Que vont donc devenir les personnes, et les missions ? Par ailleurs, le SNUipp a demandé pourquoi une session de formation avait été annulée pour un groupe d'AVS alors même que ce groupe n'a pas atteint les 60h nécessaire à une VAE, l'administration s'est dit ignorante du problème.

Sur **Bases Elèves**. Le SNUipp a exprimé sa satisfaction de voir le ministère reculer sur les mentions de nationalité face à la mobilisation des personnels, des parents, et bien sûr d'un certain nombre d'organisations dont le SNUipp. Mais le SNUipp12 continue à appeler à l'arrêt de la mise en place de Base Elèves au boycott de l'application et au non renseignement des champs « absentéisme » et « suivi Rased ». Nous avons rappelé que Base Elèves reste expérimentale (ce qu'a contesté le Secrétaire Général de l'IA), que la centralisation des informations est dangereuse. Nous avons aussi signalé les nombreux dysfonctionnements qui obligent les collègues dans Base Elèves à tenir une double gestion informatique sous peine de ne pas pouvoir réaliser d'opérations simples (édition de liste, radiation, etc.) quand ils en ont besoin. Donc Base Elèves ne simplifie pas le travail et reste source de fichiers dangereux. Concernant le refus des parents d'inscription de leurs enfants dans Base Elèves, l'administration considère qu'il n'a pas lieu d'être, mais que les parents ont un droit d'accès aux informations concernant leur(s) enfant(s). 118 « écoles » seraient actuellement formées, 93 l'utiliseraient. L'administration veut faire le forcing et passera à la fois par l'organisation de stages et par des animations pédagogiques pour les 186 écoles restantes pour un déploiement à la rentrée 2008. Le SNUipp rappelle que la participation au stage ne vaut pas acceptation de l'inscription dans Base Elèves. Par ailleurs, nous avons dénoncé le fait que certaines mairies ait été informées que le/la collègue directeur/trice serait volontaire alors même que ce personnel avait annoncé son refus : l'administration ne s'est pas exprimée. Nous incitons les collègues à nous tenir au courant de toutes pressions à propos de Base Elèves.

Le principe d'une consultation des personnels sur l'affectation des stagiaires sur stages filés devrait être retenu. De même que se tiendra une CAPD sur les règles du mouvement.

Concernant les conséquences de la suppression de 2 postes sur l'EREA, la non consultation des représentants des personnels a été dénoncée.

SOMMAIRE

p.1 **Éditorial**

p.2 à 6 **CDEN du 16/10**

p.7 **Bulletin d'adhésion - Motion Unitaire - Stages**

p.8 **CAPD du 16/10**

En Encart

Tract Unitaire

Lettre Pétition au Président de la République

Comité de rédaction:

Le bureau

Bulletin du Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs d'école et PEGC • SNUipp-FSU12, 1 rue de la Montagne, 12300 Decazeville Tel : 05.65.43.40.11 Fax : 05.65.43.49.29 • Directeur de la publication : J.-L. Tornero • Rédacteur en chef : J.-L. Tornero • Imprimé par nos soins • CPPAP : 0210 S07183 • ISSN 1165 - 3116 • Trimestriel. Prix du numéro 0,50 €. Abonnement 3 €.

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp12. Conformément à la loi du 8.01.78, vous pouvez y avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant, en vous adressant au SNUipp-FSU 12.